



## VILLE DE SAINTE-ADELE

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 22 mai 2018, les projets de résolution en vertu du *Règlement 1000-2008-PPC d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation pour un immeuble*, lesquels sont situés au :

- a. 279, boulevard de Sainte-Adèle
- b. 1367, boulevard de Sainte-Adèle
- c. 3094, rue Charette

Pour faire suite à l'adoption de ces projets de résolution se tiendra une assemblée publique de consultation le **mercredi 13 juin 2018, à 19 h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, madame la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle expliquera les projets ainsi que les conséquences de leurs adoptions. Elle entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

#### Résolutions adoptées en vertu du règlement 1000-2008-PPC

##### **A. 279, boulevard de Sainte-Adèle (Entrepôt Gagnon)**

**Titre et objet :** Autoriser le projet présenté en vertu du *Règlement 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, visant à autoriser l'aménagement d'un logement dans le bâtiment principal de l'immeuble du 279, boulevard de Sainte-Adèle, le tout, selon le Code de construction du Québec en vigueur.  
Zone concernée CO-003.

**Les zones contiguës sont :**

CO-004, CM-001, PI-006, PI-010, RA-008, RA-010, RA-011, RA-012, RB-012, RB-014, RB-016, TM-010, TM-021, VR-025

##### **B. 1367, boulevard de Sainte-Adèle (Quincaillerie Théorêt)**

**Titre et objet :** Autoriser le projet présenté en vertu du *Règlement 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, visant à autoriser l'étalage extérieur d'articles, d'accessoires d'aménagement paysager et de jardin sur l'ensemble de la cour latérale du bâtiment principal du 1367, boulevard de Sainte-Adèle, le tout aux conditions suivantes :

- L'affichage du centre jardin est autorisé, mais limité aux structures d'auvent présentes à l'intérieur de l'aire de vente;
- La mise en place de clôtures décoratives noires temporaires est autorisée;

Zone concernée CO-006.

**Les zones contiguës sont :**

CM-004, CM-007, CO-007, CV-001, CV-002, PI-001, PI-002, RB-001, RB-003, RB-004, RB-005

##### **C. 3094, rue Charette (Électronique Jean Parent inc.)**

**Titre et objet :** Autoriser le projet présenté en vertu du *Règlement 1000-2008-PPC relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, visant à autoriser les usages commerciaux de la classe « commerce de détail et service professionnel et spécialisé (C-02) » dans la suite commerciale située au 3094, rue Charrette, le tout aux conditions suivantes :

- La présente autorisation devient nulle si le nouvel usage n'a pas été entrepris dans les 12 mois de l'entrée en vigueur de la présente autorisation ou si les usages sont abandonnés pour une période consécutive de 12 mois.
- De limiter aux nombres de cases de stationnement existantes le nombre de cases requis pour les nouveaux usages à être implantés.

Zone concernée RB-022

**Les zones contiguës sont :**

PI-008, PI-009, RA-016, RA-017, RB-018, RB-023, REC-019, TM-017

**Les projets de résolution contiennent chacune une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire**

Les projets de résolution peuvent être consultés au Service du greffe, situé au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, aux heures régulières de bureau. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ces projets de résolution est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme ou le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 23 mai 2018**

Le greffier adjoint,

(s) Yan Senneville,

Yan Senneville, OMA